

Mise en concurrence

Prestation de services

Refonte graphique du site internet Emfor

Date et heure limites de réception des offres :

Le 22 janvier 2020 à 18 H

Emfor Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Alfred de Vigny
25 000 Besançon
Par voie électronique

CONSULTATION

Refonte site internet EMFOR

Lot 1 : Création graphique/Webdesign
Lot 2 : Découpe HTML/CSS

SOMMAIRE

Table des matières

1)	CONTEXTE, ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS DE LA CONSULTATION	3
2)	OBJET DE LA CONSULTATION	3
A)	CHARTER GRAPHIQUE	3
B)	DESIGN	3
C)	ACCESSIBILITE	3
D)	ERGONOMIE	3
3)	COMMANDITAIRE DE LA CONSULTATION	4
4)	MISSIONS DU CARIF-OREF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	4
A)	OBSERVER	5
B)	INFORMER	5
C)	ANIMER/PROFESSIONNALISER	6
5)	PUBLICS CIBLES	7
6)	PRESTATIONS ATTENDUES ET RESULTATS ESCOMPTEES	7
7)	PRESENTATION DE L'OFFRE ET PRIX	7
8)	CONDITIONS D'ENVOI ET RECEPTION DE L'OFFRE	8
9)	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	8
10)	JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES, DECISION D'ATTRIBUTION ET NOTIFICATION	8
11)	LIVRABLES	8
12)	CALENDRIER DE LA PRESTATION	9
13)	FACTURATION ET PAIEMENT	9
14)	CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS – RESPECT DU PERIMETRE – ASSURANCE	9
15)	LITIGES ET PENALITES DE RETARD	10

1) Contexte, enjeux et questionnements de la consultation

EMFOR BFC dispose d'un site internet <http://www.emfor-bfc.org/> qui a plus de 17 ans d'ancienneté.

Emfor souhaite lancer la refonte de son site en 2020.

Le développement du nouveau site sera fait en interne par les équipes de développement informatique.

Emfor a travaillé en amont sur la création de la charte de navigation du nouveau site. (celle-ci est consultable sur demande).

2) Objet de la consultation

A) Charte graphique

Le prestataire devra être force de proposition, étant entendu que la charte graphique s'appuiera sur le logo existant. Emfor s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

B) Design

Nous souhaitons un design dynamique, moderne, coloré et attractif, intuitif, facilitant la lisibilité de l'information. Le prestataire veillera également à ne pas utiliser une iconographie anxiogène, et respectera les principes de diversité en termes de population.

Les images proposées devront être de haute qualité, qui ne se pixellent pas.

Les polices utilisées seront classiques et faciles / agréables à lire.

Une réunion de briefing organisée au démarrage permettra de définir plus précisément nos attentes.

C) Accessibilité

Le site devra répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (RGAA niveau AA). Le prestataire apportera la preuve de la conformité RGAA. Un lien « aide et accessibilité » proposera une aide à la navigation ainsi que la possibilité d'accéder à la déclaration légale de conformité RGAA. Toute dérogation ou non-conformité sera justifiée et argumentée.

D) Ergonomie

Les conditions d'utilisation devront être définies dans le respect des normes d'ergonomie (ISO 9241 notamment). Les interfaces proposées devront être fournies intégralement en français.

Lot 1 : Création graphique

Les principales missions attendues sont les suivantes :

- **Analyse de l'existant**
- **Réflexion sur l'identité visuelle et l'ergonomie**

- **Maquettage de 14 modèles de page**
 - **Page d'accueil**
 - **2 pages de niveau 1 (mesures et dispositifs et professionnalisation)**
 - **Page CMS**
 - **Page agenda**
 - **Page actualité**
 - **Page résultat de recherche**
 - **Page résultat de formation ou organisme**
 - **Page fiche formation ou organisme**
 - **Page catégorie de publications**
 - **Page lettre d'informations**
 - **Page évènement**
 - **Page contact**
 - **Page FAQ**

Lot 2 : Découpe HTML/CSS

Ce lot consiste en une prestation de découpe HTML/CSS des 14 modèles de page en intégrant les dimensions responsive design, référencement et temps de chargement.

3) Commanditaire de la consultation

Le commanditaire est Emfor BFC qui porte la commande.

4) Missions du Carif-Oref Bourgogne-Franche-Comté (Emfor)

Le Carif-Oref, accompagne les acteurs du quadripartisme (Etat, Régions, partenaires sociaux), les professionnels du champ de l'orientation professionnelle, de la formation et de l'emploi et les publics sur les territoires. Il met à disposition des ressources sélectionnées (veille, études, indicateurs via les outils de diffusion, informations, ...) et s'adapte en permanence aux évolutions du contexte législatif, des besoins des partenaires, des problématiques émergentes, de la diversité des champs investis.

Sur l'ensemble de ses missions, le Carif-Oref est en capacité d'intervenir sur l'ensemble du processus: appui méthodologique, aide à la définition des besoins, traitement, analyse et production de travaux (tableaux de bord, états des lieux, diagnostics partagés, synthèses d'information, outils d'information,...), aide à l'appropriation des travaux ou outils (diffusion, manifestation, professionnalisation, animation...), élaboration de préconisations et appui au suivi et à l'évaluation des dispositifs.

Depuis plusieurs années l'activité des Carif-Oref se construit autour de 3 grands métiers : observer, informer, animer/professionnaliser.

A) Observer

Les Carif-Oref, espaces de réflexion, d'analyse, d'expertise, d'aide à la décision et d'émergence de problématiques, contribuent aux politiques publiques en apportant des éléments de connaissance sur :

- les évolutions quantitatives et qualitatives des besoins en emploi,
- l'insertion et les parcours professionnels des jeunes (sortis de formation initiale, apprentissage) et des actifs,
- l'analyse de la relation emploi-formation dans les territoires, les secteurs et selon les publics au niveau régional et local.

Ils apportent également un appui et un accompagnement :

- à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de dispositifs publics sur les champs orientation, formation, emploi
- aux acteurs régionaux pour l'appropriation des travaux.

Les Carif-Oref éclairent les publics sur les métiers, dans la perspective d'aider à l'orientation. Ils approfondissent leurs champs d'analyse et vont plus loin dans l'aide à la décision publique. L'appui à l'anticipation des mutations économiques les a conduits à enrichir les données et les grilles d'analyses des dynamiques économiques, à développer leurs capacités de prospective. Ils interviennent de plus en plus dans les instances de décision, par exemple en matière d'élaboration des cartes de formation professionnelle, initiale et/ou continue.

Enfin, la nécessité d'observer l'insertion professionnelle et les parcours se traduit par un développement sensible des enquêtes auprès des publics et des entreprises.

Pour ce faire, les Carif-Oref ont développé des bases de données et outils, ont apporté un appui aux politiques régionales à travers l'élaboration de tableaux de bord et documents d'analyse (CPRDFOP, accords sectoriels, plans d'action locaux...), ont contribué à l'analyse des parcours et ont produit des travaux liés à l'observation sur diverses thématiques en lien avec la relation emploi/formation.

B) Informer

La mission d'information emploi-formation répond aux enjeux d'orientation et de sécurisation des parcours professionnels. L'information est déclinée sous diverses formes :

- **Les bases de données sur l'offre de formation, qui sont rendues accessibles à travers différents portails web**
- Les indicateurs et analyses sur l'emploi et les métiers
- Les ressources documentaires de diverses natures (informations sur les métiers, les formations, les aides et dispositifs, etc.).

Elle est diffusée au travers de services dématérialisés et de supports physiques.

Les Carif-Oref ont pour mission la collecte, le traitement et la rediffusion de l'offre de formation. Leurs systèmes d'information en permettent la mise à jour en continu.

Les Carif-Oref relaient l'information auprès des publics et des professionnels au travers d'outils qui s'appuient sur une veille documentaire. Au niveau du réseau, la

mutualisation a permis le développement de bases offre de formation interrégionale et de Certif-Info.,

Les Carif-Oref ont développé cette offre pour s'adapter aux nouveaux usages des services dématérialisés d'information du public, des supports d'information au public et aux professionnels.

C) Animer/Professionaliser

La mission d'accompagnement emploi-formation répond au besoin de mutualiser, d'animer et de renforcer une culture partagée des réseaux orientation-formation-emploi en apportant un appui technique et des outils d'aide à la décision aux acteurs régionaux et en agissant auprès des réseaux impliqués dans le SPRO et des organismes de formation.

Tous les Carif-Oref s'adressent aux réseaux d'accueil, d'information et d'orientation (AIO), par exemple à travers leurs outils d'information sur l'offre de formation ou dans le cadre du déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Une grande partie d'entre eux est également missionnée par les administrateurs et financeurs pour animer ces réseaux, ce qui recouvre de multiples modes d'intervention à savoir :

- la mobilisation des acteurs pour la promotion de dispositifs
- la mise à disposition d'outils
- le suivi de l'activité à travers la gestion de systèmes d'informations
- l'apport d'expertise
- un programme annuel de professionnalisation

La fonction d'animation fait donc appel à diverses compétences des Carif-Oref : la communication, le déploiement d'outils numériques collaboratifs, l'apport de ressources documentaires, le « conseil », l'animation des réseaux, la professionnalisation ou l'appui aux instances.

Les missions d'animation /professionnalisation des Carif-Oref sont le plus souvent articulés autour de :

- Appui à l'animation des opérateurs du SPRO et du CEP au niveau régional et infra régional.
- Information et apport d'expertises par divers moyens : conférences et web conférences, sites internet, plateformes de services et d'information, autres.
- Professionnalisation en continu des conseillers, des organismes et des réseaux d'orientation, notamment à partir :
 - ✓ De programmes modulaires de formation et de formations-actions en région et sur les territoires de projets,
 - ✓ De manifestations et d'événements à thèmes jalonnant le calendrier de déploiement du SPRO et du CEP,
 - ✓ D'outils d'appui à la mise en réseau des professionnels et à la délivrance du service : sites internet, extranet, communautés de métier, outils interactifs d'appui à l'orientation, autres.

5) Publics cibles

Les publics visés par les activités du GIP sont principalement des professionnels de l'emploi, de l'orientation et de la formation, mais aussi des institutionnels (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales), des élus et des acteurs socio-économiques et associatifs. La finalité grand public de certains outils mérite également d'être étudiée.

Certains sites (Cléor...) s'adressent aux deux publics : le professionnel et le citoyen.

6) Prestations attendues et résultats escomptés

Lot 1 : charte graphique

1. Réflexion globale
2. Création graphique des 14 modèles de page
3. Fourniture d'un dossier d'intégration web (police, image, couleur ...)
4. Collaboration avec Emfor pendant la phase d'intégration

Lot 2 : Découpe HTML/CSS

1. Découpe HTML/CSS des 14 modèles de page
2. Appui aux équipes de développement d'emfor

A noter que pour les 2 lots, la prestation se déroule dans les locaux du commanditaire Emfor (principalement sur le site de Dijon où se trouve l'équipe informatique).

7) Présentation de l'offre et prix

La soumission de l'offre doit comporter a minima les éléments suivants :

1. Présentation du candidat
2. Compréhension du contexte, des enjeux et des objectifs stratégiques de l'entreprise
3. Approche méthodologique proposée
4. Capacité à répondre aux attentes sur la durée de la prestation
5. Planning d'intervention et d'exécution des différentes étapes et tâches avec les personnes concernées
5. Présentation de l'équipe dédiée à ce dossier : CV des intervenants reprenant leurs compétences et expériences et leur adéquation à la prestation demandée
6. Proposition financière détaillée et modalités de paiement
7. Références significatives pour le même type de prestations
8. Grille de tarifs remplie

Le prestataire détaillera le coût global du projet et présentera une offre pour un au moins de chacun des 2 lots. Le prix est réputé comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les services objets de cette prestation. Le prix est ferme et non révisable sur la durée de la prestation.

Le prix maximum pour l'ensemble des 2 lots doit être inférieur à 20K€ HT. Le prix maximum du lot 1 ne doit pas excéder 10K€ HT et celui du lot 2 10K€HT.

8) Conditions d'envoi et réception de l'offre

Les candidats transmettent leurs offres sous format numérique par courriel à bdelneste@emfor-bfc.org avec copie à jmallot@emfor-bfc.org.

Les dossiers qui seraient remis ou reçus après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenus. Les transmissions électroniques doivent respecter les dates et heures limites de réception fixées pour la présente mise en concurrence : **22 janvier 2020 à 18h.**

9) Renseignements complémentaires

Le dossier de consultation pourra être téléchargé gratuitement en ligne sur le site d'Emfor.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé avant la date limite de remise des offres. Les demandes de renseignements doivent être faites par mail adressé à Emfor

Email : jmallot@emfor-bfc.org

10) Jugement des candidatures et des offres, décision d'attribution et notification

Au terme des négociations sur les caractéristiques techniques et/ou financières, la prestation sera attribuée au candidat qui aura présenté l'offre la plus avantageuse à l'issue d'un classement, selon les critères d'évaluation pondérés suivants :

- **valeur technique de l'offre : 70 %**, appréciée au regard des documents fournis par le candidat : compréhension du dossier, pertinence des approches proposées, expériences utiles dans le secteur évalué (notamment dans le champ de l'emploi de la formation et de l'orientation), connaissances du sujet et compétences de l'équipe affectée au projet.
- **Prix : 30 %** apprécié au regard de l'ensemble des propositions reçues.

Emfor notifiera au plus tard le 28 Janvier 2020 l'ensemble des candidats de sa décision.

11) Livrables

Lot 1 :

- Dossier d'intégration WEB

Lot 2 :

- 14 templates HTML/CSS

12) Calendrier de la prestation

La prestation démarre à compter du jour de sa notification.

13) Facturation et paiement

Le paiement s'effectuera sur la base d'une facture établie en un original libellé au nom d'Emfor, portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le nom, la raison sociale et l'adresse du créancier
- la nature de la prestation,
- les dates d'exécution,
- le lieu
- le montant HT en euros
- le taux et le montant de la TVA
- le montant total à payer
- la date de facturation,
- le numéro du compte bancaire ou postal du créancier.

La facture devra parvenir à l'adresse suivante :

**Emfor Bourgogne-Franche-Comté
3 rue Auguste Frémiet
21000 DIJON**

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours fin de mois à compter de la date de réception des factures après vérification du service fait.

Les paiements se feront comme suit :

- Un premier acompte à la signature du contrat (50%)
- Le solde à la fin de la mission.

Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de vérification ou à toutes les opérations nécessaires au paiement de la facture, **le délai de règlement est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.**

14) Confidentialité des informations – Respect du périmètre – Assurance

Le titulaire a une obligation de discrétion, de sécurité et de secret. L'intervenant désigné par le titulaire s'engage à assurer la confidentialité de l'intégralité des informations traitées dans le cadre de la prestation. La divulgation des informations ne devra se faire qu'aux seules personnes ayant le besoin d'en connaître.

Le titulaire s'engage à ne pas tenter d'accéder à des informations ou des ressources informatiques ne faisant pas partie du périmètre de la prestation.

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire doit pouvoir justifier qu'il est titulaire d'une assurance de responsabilité professionnelle. En cas de demande de la personne responsable, le titulaire devra lui transmettre l'attestation d'assurance dans les 15 jours.

15) Litiges et pénalités de retard

En cas de litige, la loi française est seule applicable. Les parties déclarent reconnaître la compétence du tribunal administratif de Besançon.